



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E116652

VALABLE JUSQU'AU 22/11/2024

ÉDITÉ LE 22/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/04/2011  
Forme juridique : SARLU  
Capital : DEPUIS LE 31/12/2014  
6 000

Raison sociale : LSB RENOVATION  
Sigle : LSB RENOVATION  
137 RUE JULES ELBY  
59231 GONNELIEU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC

Téléphone : 03 27 82 14 43  
Portable : 06 50 27 21 89

Fax :

Siret : 531 459 055 00012

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés :

Site Internet : www.lsbrenovation.fr  
E-mail : contact@lsb-renovation.fr

Assurance Responsabilité Travaux :  
GENERALI IARD AT 402668

Responsabilité légale :  
SPILLEBOUT LAURENT CHEF D'ENTREPRISE

Assurance Responsabilité Civile :  
GENERALI IARD AT 402668

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 6 Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité   | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Carreleur, Maçon, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste) | 23/11/2020           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 01/01/2021         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus   | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE  
272, BOULEVARD GEORGES  
CLEMENCEAU  
B.P. 16013  
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.